

Réf.: CommHR/DM/sf 049-2021

M. Gérald DARMANIN
Ministre de l'Intérieur de la France

Strasbourg, le 1er décembre 2021

Monsieur le Ministre,

Suite au naufrage tragique dans lequel ont péri au moins 27 femmes, hommes et enfants la semaine dernière, je vous écris au sujet de la situation des réfugiés, des demandeurs d'asile et des migrants qui tentent de traverser la Manche. Je me joins au gouvernement français pour exprimer ma profonde tristesse et ma consternation face à ce drame.

Dans le cadre des discussions qui sont en cours entre votre gouvernement et ses partenaires internationaux, dont le gouvernement du Royaume-Uni, sur la manière de traiter ce problème, je vous appelle à veiller à ce que les droits de l'homme des personnes concernées occupent une place centrale. En effet, je constate avec préoccupation que les premières réactions à la tragédie de la semaine passée ont souvent consisté principalement à suggérer un renforcement des mesures répressives, alors que la question sous-jacente du manque de voies de migration sûres et légales et d'autres aspects de la situation ayant des implications en matière de droits de l'homme étaient rarement évoquées.

La France et le Royaume-Uni sont clairement en droit de combattre le trafic de migrants ainsi que la traite des êtres humains – et y sont même tenus, au titre du droit international –, mais cet impératif ne doit pas faire oublier certaines questions essentielles sous-jacentes qui sont au cœur de la situation actuelle. Parmi celles-ci figure notamment l'absence de cadre, dont la conception et la mise en œuvre serait le fruit de la coopération entre la France et le Royaume-Uni, et qui permettrait aux personnes se trouvant sur le territoire français et ayant besoin de protection, ou ayant d'autres raisons légitimes de solliciter un droit au séjour (telles que des liens familiaux au Royaume-Uni, par exemple), de faire valoir ces demandes et, ainsi, d'éviter qu'ils ne tentent de traverser la Manche par des voies dangereuses et irrégulières. Au contraire, l'approche adoptée par la France et par le Royaume-Uni face aux migrations transmanche privilégie de plus en plus les aspects sécuritaires et semble, de ce fait, aggraver la situation, en redirigeant ces personnes vers les itinéraires les plus périlleux.

Il est à l'évidence indispensable que la France et le Royaume-Uni coopèrent pour traiter cette question. La France et le Royaume-Uni sont tous deux membres du Conseil de l'Europe et sont liés par la Convention européenne des droits de l'homme, par la Convention relative au statut des réfugiés et par de nombreux autres instruments internationaux. Les deux pays ont donc à leur disposition toute une série d'outils qui leur permettent de renforcer leur coopération en matière de contrôle des frontières tout en protégeant la vie des personnes en mer et en respectant pleinement les droits de l'homme des personnes des deux côtés de la Manche. Il incombe aux deux gouvernements de veiller à ce que ces outils soient utilisés efficacement.

Toute nouvelle mesure prise pour faire face à la situation actuelle devrait se fonder sur des points de départ communs permettant une protection adéquate des droits de l'homme. Ceci inclut de garantir l'accès à l'asile et le traitement équitable des demandes d'asile, y compris pour les personnes qui franchissent les frontières par des voies irrégulières ; mettre à disposition des voies sûres et légales qui permettent d'éviter les traversées dangereuses ; coordonner efficacement les secours aux personnes en détresse en mer et éviter toute action qui mettrait en danger les personnes se trouvant en mer ; mettre en œuvre toutes les garanties procédurales et matérielles applicables en cas de renvoi, ce qui suppose notamment de respecter pleinement l'interdiction de refoulement ; apporter une protection aux victimes de la traite des êtres humains ; et veiller à ce que toute personne soit traitée avec humanité et dans le respect de sa dignité, quel que soit son statut migratoire.

En outre, ces dispositions devraient être prises en coopération avec la société civile et les structures nationales des droits de l'homme en France et au Royaume-Uni, qui jouent un rôle essentiel dans la protection des droits que les deux pays se sont engagés à faire respecter, ainsi qu'avec les organisations internationales.

Pour éviter de nouvelles tragédies, il faut remédier à la situation actuelle en se gardant de la politiser indûment et en respectant pleinement les normes internationales. Au lieu d'être une source de tensions, la protection de la vie et des droits de l'homme des réfugiés, des demandeurs d'asile et des migrants, en France, au Royaume-Uni et dans les zones séparant ces deux pays, devrait fournir l'opportunité de donner un bon exemple en Europe quant à la manière de régler de tels problèmes avec efficacité et humanité.

J'ai adressé les mêmes messages à votre homologue au Royaume-Uni et je me réjouis de poursuivre mon dialogue constructif avec vous sur cette question importante.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dunja Mijatović', with a large, stylized initial 'D'.

Dunja Mijatović